

que le chinois. Est-ce là la manière d'envisager la question?—Oui; c'est la manière d'envisager la question, et c'est la manière dont se calcule habituellement les frais de main-d'œuvre.

Q. Alors le gouvernement fédéral, s'il emploie des blancs dans la construction du chemin de fer, ne perdra rien en somme?—Non.

*Par M. Trow:—*

Q. Pourrait-on se procurer assez de travailleurs blancs pour bâtir ce chemin, dans la Colombie-Britannique?—Oui; si l'on bâtit ce chemin, les travailleurs blancs afflueront dans la province, de l'Etat de la Californie et d'Europe. Au moment actuel il n'y a pas assez d'ouvrage sur la côte du Pacifique pour occuper tous les travailleurs blancs qui s'y trouvent. Au moment actuel il n'y a rien qui puisse engager un blanc à s'y transporter et à y amener sa famille, ou à s'y transporter et en attirer d'autres.

Q. Supposons que le gouvernement annonce qu'il recevra des soumissions pour la construction de cent milles de chemin de fer, et que par les clauses du contrat l'entrepreneur soit forcé à ne pas employer de travailleurs chinois, quelle différence pensez-vous que cela ferait dans les soumissions?—Je ne crois pas que cette condition fasse la différence d'un dollar. Je pense que les entrepreneurs se sont aperçus que les blancs sont préférables aux chinois comme travailleurs. J'ai entendu des entrepreneurs, qui employaient des blancs dans la Californie méridionale, dire que cela leur revenait à meilleur marché que d'avoir des chinois. L'entrepreneur n'a qu'une chose à craindre, avec ses travailleurs blancs, sur la côte du Pacifique. Si une découverte à lieu, dans les mines, à une distance de 10 ou 12 ou de 100 ou 300 milles des travaux les blancs abandonneront probablement leur ouvrage et se rendront à ces mines. L'entrepreneur devra alors se procurer d'autres ouvriers blancs. Les chinois, eux, s'échapperont, l'un après l'autre, graduellement, tandis que les blancs s'en fuiront en masse, dans un cas de découverte de mines. C'est ce que des entrepreneurs m'ont dit.

*Par le président:—*

Q. C'est là un événement du passé. N'y a-t-il pas, maintenant, un tel excédant de travailleurs blancs sur la côte du Pacifique, et les découvertes de mines ne sont-elles pas devenues si rares, de nos jours, que probablement les entrepreneurs n'auront pas à l'avenir à redouter cette difficulté?—Je n'ai pas entendu parler, depuis des années, d'aucune découverte de mines importantes dans la province de la Colombie-Britannique; et, dans le temps actuel, il y a en outre, un excédant considérable de travailleurs blancs sur la côte du Pacifique. Les machines agricoles, dont on se sert dans nos campagnes, sont arrivées à un haut degré de perfectionnement, et les familles de nos cultivateurs augmentent si rapidement, que cela fait que, dans certains endroits de la côte du Pacifique, il y a un excédant de travailleurs blancs. Il n'y aurait pas la moindre difficulté à se procurer les travailleurs blancs en nombre suffisant; comme je l'ai déjà dit, je suis convaincu que cela ne ferait aucune différence dans le coût du chemin de fer du Pacifique canadien, si le gouvernement fédéral demandait des soumissions pour la construction de 100 milles du chemin de fer du Pacifique, et stipulait dans le contrat qu'aucun chinois ne devrait-être employé à bâtir le chemin.

2. Pensez-vous que, tout considéré, les chinois forment une classe d'immigrants désirable ou non pour le pays?—Bien; c'est une classe si peu désirable,—je suis convaincu à un tel point que les chinois sont une classe d'immigrants qu'il n'est pas désirable de laisser pénétrer dans la Colombie-Britannique que, si j'eusse su qu'ils devraient affluer dans la province ou venir dans le pays, comme ils le font à présent, je n'y serais jamais venu. Je dis cela comme ayant habité la Colombie-Britannique depuis vingt ans et comme père de famille, et je le dis sincèrement et honnêtement, et si on ne les empêche pas de venir dans le pays, je pense quelquefois sérieusement à émigrer de la Colombie-Britannique à cause de leur présence au milieu de nous. De fait, j'ai amené mon fils dans cette partie du Canada pour y faire son éducation, à cause de la présence des chinois dans notre province et parce que je craignais que durant mon absence il aurait pu se perdre avec eux. On a fait la remarque que ceux qu'on appelle *hoodlums* sont acharnés contre les chinois qui vivent dans la province mais ces derniers se sont attirés en grande partie eux-mêmes les mauvais traitements qu'ils subissent.